



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

33 avenue Gambetta, 55000 BAR-LE-DUC
☎ 03 29 79 17 71 - oms.barleduc@gmail.com
<http://omsbld.jimdo.com/>

REGLEMENT CHALLENGE ENTREPRISES LA FEERIA BARISIENNE

Pour constituer une équipe et être classé, il faut que les équipiers soient salariés dans la même entreprise.

Les équipes devront être inscrites, grâce à la fiche collective prévue à cet effet, qui sera attestée par un responsable de l'entreprise.

Les inscriptions (équipiers) peuvent se faire individuellement en ligne (paiements individuels), comme les autres participants, ou par l'envoi à l'OMS de la fiche collective prévue à cet effet, avec le règlement (paiement collectif).

Les classements se feront à la place (au plus petit nombre de points) sur les 3 premiers équipiers (féminins ou masculins), qui seront classés par sexe (exemple : filles rang 5 et 9, homme rang 15 = 29 pts pour l'équipe).

Il y aura 2 challenges : un sur la course populaire (5km) et un sur la course des 10km.

Les trois premières équipes de chaque challenge seront récompensées.

Un super challenge entreprises sera remis à la première équipe, présente sur les 2 challenges.

